

# Le Chapetois

bulletin Municipal Juin 2016

## Horaires de la Mairie

Lundi 10h-12h30 et 15h-17h

Mardi 10h-12h30 et 15h-17h

Mercredi 10h-12h et 15h-17h

Jeudi 10h-12h30 et 15h-17h

Vendredi 10h-12h et 15h-17h

Samedi 9h-11h30

Chapet

Photo jachère M.Didelet

## Edito du Maire



Chères Chapétoises, chers Chapétois

Dans le Chapétois de Mars, j'évoquais les difficultés des communes à gérer, en stabilité, certaines affaires quand celles-ci étaient en interdépendance avec les instances supérieures comme le Département, la Région ou l'Etat. En l'occurrence, le président de la Communauté Urbaine GPS&O, vient de m'informer, par un courrier remis le 12 Mai, de son souhait de revoir à la baisse les objectifs du projet du Mitan envisagé à Chapet. Grande fut ma surprise d'apprendre ainsi ce revirement de situation qui n'avait jamais été évoqué auparavant, dans le cadre de l'OIN notamment. Le 31 Mai, avec mes adjoints, nous avons rencontré le président de GPS&O et les services d'aménagement du territoire, qui nous ont confirmé leur proposition de réduire l'urbanisation sur Chapet compte tenu de l'analyse qu'ils ont faite sur l'ensemble du territoire de la communauté urbaine. Priorité serait plutôt donnée à une densification des zones urbaines existantes et proches des moyens de transport (Eole par exemple). En l'état actuelle des choses, je ne peux en dire plus sur la suite à donner ; d'autres rencontres avec la Communauté Urbaine et l'EPAMSA seront nécessaires pour figer au mieux les objectifs du projet et d'en analyser les conséquences. Devront être prises en compte également, les requêtes de la population de Chapet exprimées lors de la procédure de concertation du projet du Mitan, concernant le nombre de logements et la problématique de la circulation routière.

Autre sujet sans transition : une enquête publique est en cours concernant la construction d'un nouveau bâtiment dans le site AIRBUS Defense & Space aux Mureaux et prévu pour accueillir la fabrication de l'étage principal du futur lanceur Ariane 6. Au-delà de la procédure obligatoire en matière d'urbanisme où chacun peut s'exprimer à propos de l'implantation de ce bâtiment, le lancement du programme Ariane 6 va donner une nouvelle impulsion à l'emploi et à l'économie locale. On ne peut que s'en féliciter et moi-même, en tant qu'ancien ingénieur d'AIRBUS, je me réjouis de ce nouveau projet spatial qui assurera la notoriété de notre territoire. Je souhaite longue vie à Ariane 6.

En Mai, il y a eu quelques soucis de communication lors d'interventions de La Lyonnaise et d'ErDF sur les réseaux de distribution d'eau et d'électricité. Quand ce sont des travaux prévus, les délégataires doivent avertir les usagers sur le jour et le créneau horaire de coupure du réseau eau ou électricité. ErDF nous a dit avoir envoyé des courriers aux usagers mais apparemment certains ne les ont pas reçus. La Lyonnaise a procédé en utilisant une plate-forme téléphonique qui ne peut être efficace que s'il y a quelqu'un pour écouter l'appel ou le répondeur. La Lyonnaise devrait reprendre sa communication par courrier postal. ErDF rappelle que le numéro AZUR (09 726 750 78 ) figurant sur nos factures permet d'être informé sur les interventions en cas de coupure et rappelle aussi qu'il est possible de charger une application « ERDF à mes côtés » sur son téléphone portable.

Le printemps est là encore, un peu frais et fort pluvieux mais l'été approche à grands pas. Par avance, je vous souhaite de bonnes vacances en famille ou avec vos amis.

Citation de Voltaire : « *La discorde est le plus grand mal du genre humain et la tolérance en est le seul remède* ».

**Votre maire Jean-Louis FRAN CART**

## Informations Municipales

### Passage de la balayeuse.

Le balayage sur la voirie communale a lieu un mercredi sur deux. Nous vous demandons, dans la mesure du possible, de laisser la chaussée dégagée de tout véhicule afin que ce nettoyage puisse être effectué de façon optimale sur l'ensemble de la voirie.



### Prolongation des Cartes Nationales d'Identité et voyage à l'étranger.



Afin d'apporter quelques précisions sur les pays qui acceptent ou refusent la CNI prolongée, voici quelques indications:

- ◆ Vous pouvez vous rendre sur le site [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr) où sont listés les pays acceptant cette mesure et télécharger le texte du décret dans la langue du pays de destination.
- ◆ Pour les usagers qui se rendent sur une destination qui refuse la prolongation: apporter un justificatif de la destination ou une attestation sur l'honneur afin de demander le renouvellement de la carte d'identité.

### Bruit de voisinage:

l'arrêté N08-038/DDD relatif à la lutte contre le bruit est consultable sur le site [www.service-public.com](http://www.service-public.com) ou à disposition en Mairie. Sachez toutefois qu'une infraction à ce règlement peut vous coûter **68€** d'amende. Nous vous rappelons les horaires autorisés:

En semaine: de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30

Samedi: de 9h à 12h et de 15h à 19h30

Dimanches et jours fériés: de 10h à 12h

**Brûler ses déchets verts** dans son jardin peut être puni d'une amende de 3<sup>ème</sup> classe pouvant aller jusqu'à **450 €**.



### Commande des repas de cantine pour la rentrée de septembre.



Nous vous rappelons que les inscriptions à la cantine pour la rentrée de septembre, doivent parvenir en Mairie **au plus tard le 18 juillet**

Pour tous renseignements concernant les coupures d'électricité ou d'eau, merci de contacter le service clients de vos fournisseurs, à savoir:



ERDF: 09 726 750 78 -



Lyonnaise des Eaux- suez: Service clients: 0977 408 408 - urgences: 0977 401 113

## Enquête Prix de l'eau réalisée par UFC Que Choisir

Dans son numéro 128 de février 2016, UFC Que choisir présente un article sur le prix de l'eau pratiqué dans une vingtaine de communes du secteur, avec une comparaison entre 2013 et 2014. Concernant Chapet, il est fait quelques commentaires inexacts que je souhaiterais rectifier. En 2014, la commune a effectivement revu la tarification de l'eau à la baisse mais par amendement du contrat d'affermage précédent, cette baisse se justifiant par la fin des travaux de remplacement des tuyauteries en plomb.

Depuis janvier 2015, d'autres tarifs sont applicables et résultent de la renégociation du nouveau contrat d'affermage qui a eu lieu second semestre 2014. Les baisses obtenues ont été plus importantes que celles rapportées par UFC Que Choisir comme vous pouvez le voir sur vos factures. Notamment, l'abonnement (part fixe) est à 10 euros HT par semestre.



## Mise en place des compteurs communicants Eau, Electricité et Gaz.



En mars et en avril, La Lyonnaise des Eaux a procédé au remplacement des compteurs d'eau ou à l'ajout d'un adaptateur permettant un relevé automatique de votre consommation. L'adaptateur permet l'envoi des mesures par onde radio (169 Mhz) vers un concentrateur qui relaie ensuite vers l'opérateur. Le relevé est fait 4 fois par jour et vous pouvez ainsi suivre votre consommation sur un compte internet dédié. Cette fréquence de relevé permettra de détecter des fuites et l'utilisateur concerné en sera averti. Le nombre de facture sera le même et la facturation sera faite sur consommation réelle et non plus sur estimation.

En juillet et en novembre, ErDF interviendra également pour mettre en place son compteur communicant « Linky ». Les mesures de consommation électrique transiteront directement par le réseau électrique (pas d'antenne). Quelques jours avant, vous serez avertis de l'intervention des techniciens par ErDF ou par son sous-traitant. Comme pour l'eau, l'installation du compteur Linky sera gratuite, vous n'aurez rien à payer.



Quant au gaz, GrDF prévoit aussi l'installation de compteurs communicants appelés « Gazpar » mais ne nous a pas encore communiqué les dates d'intervention. Ce que l'on sait, c'est que cette opération sur toute la France s'étalera jusqu'en 2022.

Sur internet, vous pouvez accéder aux sites des opérateurs et obtenir les informations que vous souhaitez

Jean-Louis FRAN CART

## Notre hommage aux soldats de la *Grande Guerre* ...

Le vendredi 15 avril, neuf enfants du village des classes de CM1/CM2 et 6ème ont pris part à la cérémonie du ravivage de la flamme sur la tombe du soldat inconnu à Paris.

Ce jour là, des représentants de l'Institut des Hautes Études de la Défense Nationale (IHEDN) participaient également à la cérémonie. De nombreux militaires gradés des différents corps d'armée étaient présents en habit de parade et certains d'entre eux ont eu la gentillesse de se prêter au jeu des questions/réponses pour la plus grande joie des enfants

17h30...la musique de la fanfare des armées retentit, la circulation automobile est interrompue et notre petit cortège se met en marche pour remonter les Champs Elysées parmi la foule des anonymes présents.



Les enfants, impressionnés par la solennité du moment , sont d'une conduite exemplaire.

Après une émouvante Marseillaise, six d'entre eux sont choisis pour rendre un hommage au pied de la Dalle Sacrée.

Merci aux membres du comité Fnaca de Aubergenville-Les Mureaux de nous avoir permis de prendre part à ce moment si symbolique.

Un merci très spécial à Lili, Calixte et Roland sans lesquels rien n'aurait été possible.

**Magalie CHALOYARD**

## À propos du Comité des Fêtes

L'association "Comité des fêtes de Chapet" organise régulièrement des animations et des soirées, tout au long de l'année.

Tournoi de pétanque, soirées à thème, brocante du mois de septembre, le cross au mois d'octobre, loto, animation de Noël ... Il y en a pour tous les goûts !

Toutes ces manifestations sont organisées par les membres du comité des fêtes aidés de bénévoles et sont annoncées en amont dans le Chapétois et sur le tableau d'affichage de la ville, ainsi que par des flyers distribués dans vos boîtes à lettres.

Venez et participez à ces animations, pour contribuer à la vie de votre village .... ou venez aider à organiser ces manifestations, l'équipe a toujours besoin de bénévoles !

Dans tous les cas, sachez que ces animations sont organisées pour les habitants de Chapet, pour les enfants, pour vous, alors venez nombreux !

**Véronique LABORDE**

## Repas des aînés 2016

Dimanche 1<sup>er</sup> Mai, Monsieur Le Maire et quelques membres du conseil municipal recevaient les « seniors » de notre village pour partager sans modération un « cocktail bonne humeur » dont voici la recette...

- \* choisissez une magnifique journée de printemps ensoleillée
- \* réunissez une petite centaine de convives heureux de se retrouver
- \* ...dans une salle des fêtes joliment décorée
- \* dégustez un excellent repas pour satisfaire les plus gourmands
- \* - valsez, swinguez, bougez au rythme d'une sympathique animation musicale
- \* - emportez quelques clochettes de bonheur en souvenir.



Voici tous les ingrédients qui, savamment dosés, nous ont permis de passer un très agréable moment.

Un très grand merci à tous ceux (ils se reconnaîtront...) qui ont œuvré pour la réussite de cette belle journée.

Vivement l'année prochaine...

**Magalie CHALOYARD**

## Les 10 règles d'or pour éviter les cambriolages.

Vos vacances ou une absence de quelques jours approchent. Prenez quelques précautions pour assurer la sécurité de votre domicile.

Outre l'achat d'une alarme, les conseils suivants peuvent vous éviter une désagréable surprise.

### 1. Les visiteurs

N'ouvrez pas la porte aux démarcheurs ou enquêteurs, sans avoir demandé à vérifier leur identité professionnelle, au préalable.

### 2. Le répondeur téléphonique

Si vous vous absentez pour quelque temps, évitez de laisser un message trop précis sur votre répondeur. Informés de la durée de votre absence, les cambrioleurs sauront quand agir sans risque. Évitez aussi de signaler votre absence sur les réseaux sociaux.

### 3. Les fenêtres

Les fenêtres du rez-de-chaussée sont particulièrement vulnérables. En maison individuelle, six cambrioleurs sur dix s'introduisent par là. Si vous ne voulez pas vous astreindre à fermer en permanence les volets, équipez-les de barreaux solides ou de vitres anti-effraction. Pensez aussi aux fenêtres accessibles du toit, à celles qu'un muret ou un arbre proche pourraient permettre d'atteindre. .../...

## **.../...Les 10 règles d'or pour éviter les cambriolages (suite)**

### **4. Appentis et outils**

Mieux vaut éviter de fournir aux cambrioleurs des outils pour leur faciliter la tâche : si vous conservez une échelle à l'extérieur de la maison, fixez-là sur un support spécial et verrouillez-là avec un cadenas. Il est en effet très facile de pénétrer dans une maison par le toit. Mettez également sous clé tous vos outils de jardin.

### **5. La porte de garage**

S'il est attenant à la maison, ses grandes portes peuvent représenter un point faible : veillez à bien les défendre et équipez systématiquement la porte de communication d'une serrure de sécurité.

### **6. Vos clés**

Ne mentionnez jamais votre adresse sur votre porte-clés. En cas de perte ou de vol d'un sac à main ou de papiers portant votre adresse, faites immédiatement changer toutes vos serrures et n'acceptez pas de rendez-vous à l'extérieur si on vous téléphone qu'on a retrouvé vos clés... Cela peut être une ruse pour vous faire sortir de chez vous et en profiter pour s'y introduire.

### **7. La porte d'entrée**

C'est le plus souvent par là qu'on pénètre chez vous. Vérifiez l'état et la composition du panneau de la porte. Un blindage est la meilleure sécurité contre ce type d'agression, mais une bonne serrure, des renforts de paumelles et des cornières anti-effraction sont déjà une bonne protection.

### **8. Bijoux et objets de valeur**

Méfiez-vous des cachettes trop classiques. Enfermez papiers et objets de valeur dans un coffre si vous le pouvez, chez vous ou à la banque.

### **9. La boîte aux lettres**

Débordant de courrier et de prospectus, elle signale votre absence à l'œil exercé d'un cambrioleur. Demandez à vos voisins de la vider régulièrement ou placez une étiquette indiquant que vous refusez les prospectus publicitaires

### **10. Prévenez vos voisins, confiez leur vos clés.**

Ils pourront faire vivre votre maison pendant votre absence - sortir les poubelles, relever votre courrier, ouvrir/fermer les volets, contrôler toute activité suspecte.

Pendant les vacances scolaires, la Gendarmerie Nationale assure, dans le cadre de ses missions habituelles, des patrouilles supplémentaires et des passages à votre domicile durant votre absence.

Pour bénéficier de l'opération "Tranquillité Vacances" à votre domicile, il faut se présenter à la gendarmerie d'Ecquevilly ou à l'accueil de la Mairie pour en faire la demande et signaler votre absence au moins 48 heures avant votre départ.

Ayez aussi un comportement citoyen: repérez tout ce qui peut vous paraître suspect dans votre quartier et autour de chez vous: personnes et véhicules inconnus, repères proches d'une maison etc... N'hésitez pas à relever les plaques minéralogiques et à les communiquer à la gendarmerie.

**Véronique LABORDE**

## Le stationnement à Chapet

Chapétois, Chapétoises,

Malgré nos multiples sensibilisations et la présence de panneaux, nous constatons toujours que des véhicules sont régulièrement mal stationnés dans le village. Nous recevons toujours des plaintes concernant ces véhicules se garer mal ou à des endroits interdits. Les propriétaires de ces véhicules sont en effraction !

Nous rappelons donc quelques règles de bon sens et de civisme :

- . Il est strictement interdit de se garer sur les trottoirs : c'est l'infraction la plus courante constatée.
- . Il est strictement interdit de se garer sur la chaussée parallèlement aux barrières mises en place dans le cadre du plan Vigipirate.
- . L'arrêt ou le stationnement d'un véhicule empiétant sur un passage prévu à l'intention des piétons est interdit.
  - Le stationnement sur les places réservées aux véhicules de personnes handicapées, GIG et GIC est interdit.
- Il est interdit de stationner ou de s'arrêter devant une borne à incendie.

Le code de la route distingue les arrêts et stationnements dangereux des arrêts et stationnements gênants :

- Tout arrêt ou stationnement dangereux est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la quatrième classe (amende minorée de 90 euros) ». Le fait est considéré comme dangereux, si la visibilité est insuffisante, le stationnement à proximité d'une intersection, d'un virage, d'un sommet de côte...
- Tout arrêt ou stationnement gênant est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la deuxième classe (amende minorée de 22 euros) » ou « de la quatrième classe ». Quelques cas de stationnements gênants sont énumérés ci-dessus.

Nous rappelons à nouveau que le propriétaire d'un véhicule mal stationné et occasionnant un accident en est responsable.

La gendarmerie, ainsi que le Maire et ses Adjoints sont en droit de verbaliser ces abus.

Mais plutôt que de verbaliser ... Soyons tous attentifs, soyons citoyens, respectons les règles !

Véronique LABORDE



### *Modification du code du service national: attestation de recensement depuis la parution du Chapétois de mars 2016*

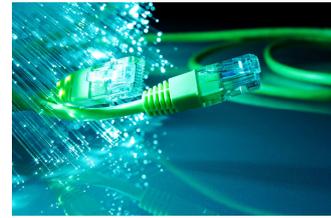
le Ministère de l'Intérieur dans un courrier reçu le 14 mars 2016, (après parution du chapétois de mars 2016), nous informe que:

La loi 2015-917 a modifié certaines dispositions du code du service national venant simplifier les règles par lesquelles les français justifient de leur situation pour être autorisés à s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'Etat.

Désormais, les administrés ne doivent plus justifier de leur situation vis-à-vis du recensement mais de leur participation à la journée de citoyenneté.

## La fibre et le haut débit

A ce jour, nous ne disposons pas à Chapet d'internet haut débit et sommes considérés comme commune 'sinistrée'. En effet le débit moyen est de l'ordre de 512K sur notre commune avec de rares pointes à 2M suivant l'opérateur et le matériel.



L'état et la région ont signé une déclaration commune avec les opérateurs Orange et SFR pour couvrir en très haut débit l'intégralité des huit départements de la région, y compris les plus petites communes. Dans le prolongement de cet accord, Orange et SFR se partagent les zones en dehors des grandes villes. Les deux opérateurs se sont engagés à déployer la fibre dans 320 communes, en dehors des territoires très peuplés.

Orange, qui est l'opérateur qui couvre notre commune, a fait part de son intention de déployer la fibre dans 102 communes des Yvelines, dont Chapet. Ce déploiement a démarré en 2015 et se terminera en 2020. Chapet est équipé depuis longtemps d'un réseau 512K (technologie des années 80) et la priorité des opérateurs a été d'équiper les zones blanches, c'est-à-dire les communes non desservies. Chapet n'est donc malheureusement pas prioritaire !

Cette situation n'est donc pas le choix de la municipalité mais bien celui des opérateurs, en particulier Orange.

Néanmoins, les élus en charge du dossier ont bien conscience que ce manque de débit internet est réellement handicapant, aussi bien pour les particuliers que pour les entreprises. Le dossier est suivi de près et nous ne manquerons pas de vous tenir informés de son avancement.

**Véronique LABORDE**



**Nous aussi nous voulons une 2ème vie !**



Ces déchets sont trop souvent oubliés parmi les recyclables, ils sont à mettre dans le bac gris à couvercle marron :

- Emballages de produits d'hygiène et d'entretien : flacons de shampoing, gel douche, produit vaisselle, lessive ...
- Boîtes de conserve, bidons de sirop, canettes, aérosols vides, ...

Objectifs : augmenter le taux de recyclage et utiliser les matériaux issus du recyclage pour économiser les matières premières et fabriquer de nouveaux objets.

Par exemple :

- le recyclage de 250 canettes en aluminium permet de fabriquer 1 vélo
  - 1 350 flacons de lessive peuvent être recyclés en 1 chaise de jardin en plastique
- \*850 boîtes de conserve en acier donneront 1 lave-linge



Pour toute question : [e.darcourt@sivatru.fr](mailto:e.darcourt@sivatru.fr) ou 01.34.01.24.14

## L'accueil de loisirs

Voici une année scolaire qui s'achève à l'accueil de loisirs avec son lot de souvenirs et de parties de rigolades. Des activités et des jeux sur les thèmes de Noël, l'Égypte ancienne, le loup et les chevaliers ont été proposés aux enfants, ainsi que des sorties : spectacle de marionnettes, bal pour enfants, patinoire, cinéma, parcs de jeux, ferme, trottinette en forêt et notre traditionnelle sortie en forêt pour ramasser des châtaignes.



Les petits nouveaux de septembre ont déjà bien grandi et attendent de nouveaux copains pour la rentrée !

Les enfants n'oublieront pas les animateurs qui ont travaillé cette année à l'accueil :

Alexia, Adrien, Dylan, Mathieu, Karen, Manon, Isabelle, ainsi que quelques visites de Charlène.

Nous remercions le comité des fêtes qui a offert un goûter après le Carnaval du grand méchant loup, ainsi que les parents qui nous ont aidé pour assurer la sécurité de tous les participants

Nous remercions également les parents qui nous ont apporté des objets pour la mission humanitaire concernant la petite école de Madagascar.

Le 11 Juin la troisième fête des enfants sera organisée avec le concours des parents pour les dons de lots et la tenue des stands.

Les vacances d'été arrivent à grands pas, toujours avec des activités et des sorties : baignades, forêt, parc de jeux...

L'accueil sera fermé les trois premières semaines du mois d'août.

Pensez à inscrire vos enfants pour la rentrée sur les temps périscolaires, mercredis et NAP.

L'équipe d'animation souhaite à tous de très bonnes vacances !

**Yves Guillot, Directeur de l'accueil de loisirs**

01.30.91.95.10 [ifacchapet78@gmail.com](mailto:ifacchapet78@gmail.com)



## Le Budget Communal 2016

Le budget de l'exercice 2016 a été voté lors des Conseils Municipaux du 18 mars et du 15 avril derniers. Ce budget est à nouveau marqué par la baisse des dotations de l'Etat amorcée ces dernières années et le transfert de charges sur les collectivités ce qui entraîne des difficultés importantes pour le budget des communes. Ceci malgré la mobilisation des communes et l'Association des Maires de France (AMF) tous partis politiques confondus.

### Dotation globale de fonctionnement

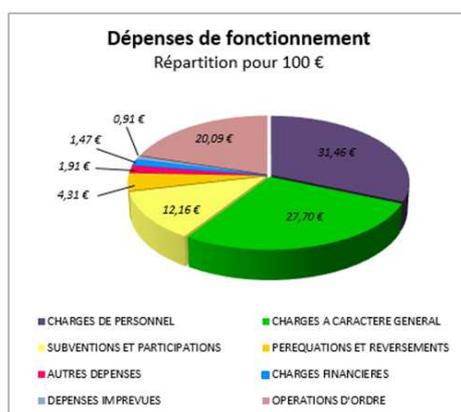
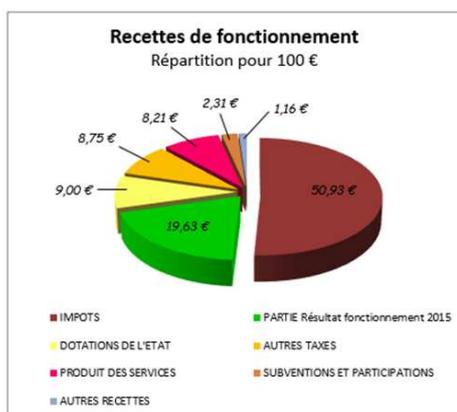
(Recettes de fonctionnement)

|                  |          |
|------------------|----------|
| Baisse 2013/2014 | 6 226 €  |
| Baisse 2014/2015 | 15 252 € |
| Baisse 2015/2016 | 22 445 € |

### Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC)

(dépenses de fonctionnement)

|                        |               |
|------------------------|---------------|
| Augmentation 2013/2014 | 5 832 €       |
| Augmentation 2014/2015 | 3 856 €       |
| Augmentation 2015/2016 | Non confirmée |



### Recettes de fonctionnement

Ventilation par chapitre

| CHAPITRE   | BUDGET 2015      | BUDGET 2016      | ECART         |
|--|------------------|------------------|---------------|
| 70 Produits des services *                         | 117 400          | 92 400           | -21,29%       |
| 73 Impôts et taxes                                 | 633 000          | 671 612          | 6,10%         |
| 74 Dotations, subventions et participations **     | 155 188          | 127 280          | -17,98%       |
| 75 Autres produits de gestion ***                  | 7 000            | 13 100           | 87,14%        |
| 002 Partie résultat de fonctionnement 2015 reporté | 230 178          | 220 834          | -4,06%        |
| <b>TOTAL</b>                                       | <b>1 142 766</b> | <b>1 125 226</b> | <b>-1,53%</b> |

### Dépenses de fonctionnement

Ventilation par chapitre

| CHAPITRE                        | BUDGET 2015      | BUDGET 2016      | ECART         |
|---------------------------------|------------------|------------------|---------------|
| 011 Charges à caractère général | 329 120          | 311 675          | -5,30%        |
| 012 Charges de personnel        | 358 650          | 353 960          | -1,31%        |
| 014 Atténuation de produits *   | 22 700           | 48 500           | 113,66%       |
| 65 Autres charges générales     | 165 320          | 136 789          | -17,26%       |
| 66 Charges financières          | 19 000           | 16 500           | -13,16%       |
| 67 Charges exceptionnelles **   | 1 500            | 21 500           |               |
| 022 Dépenses imprévues          | 20 000           | 10 190           | -49,05%       |
| Opérations d'ordre              | 226 476          | 226 113          | -0,16%        |
| <b>TOTAL</b>                    | <b>1 142 766</b> | <b>1 125 226</b> | <b>-1,53%</b> |

\* En 2016 il n'y a pas de remboursement de la CU car plus de personnel technique affecté à cet EPCI

\*\* Effet baisse DGF

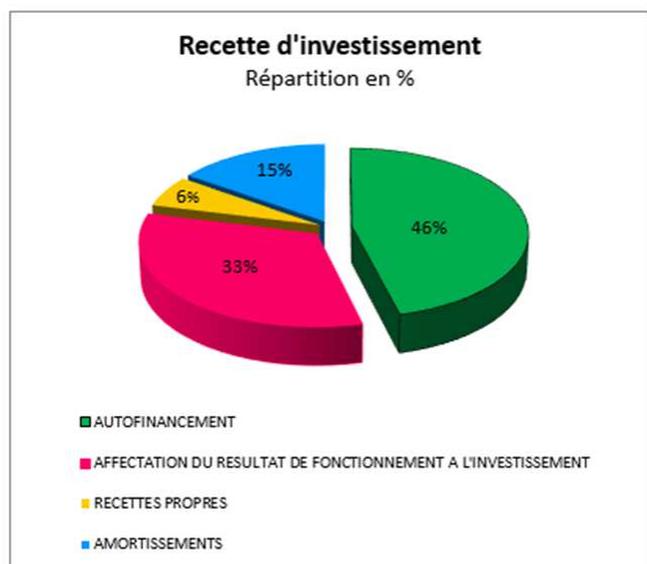
\*\*\* En 2016 location du commerce en année entière

\* L'augmentation est due au Contingent incendie qui figurait avant sur le chapitre 65

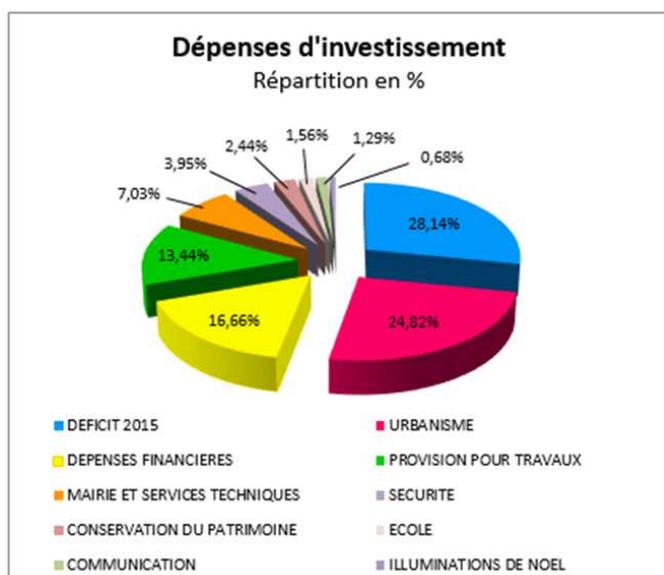
\*\* En 2015 il n'y avait pas eu de subvention au budget assainissement

.../...

## Budget 2016 - section d'investissement



| RECETTES D'INVESTISSEMENT<br>REPARTITION EN EUROS            |                  |
|--|------------------|
| AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A L'INVESTISSEMENT | 120 931 €        |
| RECETTES PROPRES   | 22 000 €         |
| <b>OPERATIONS REELLES</b>                                    | <b>142 931 €</b> |
| AUTOFINANCEMENT  | 170 113 €        |
| AMORTISSEMENTS   | 56 000 €         |
| <b>OPERATIONS D'ORDRE</b>                                    | <b>226 113 €</b> |
| <b>TOTAL</b>   | <b>369 043 €</b> |



| DEPENSES D'INVESTISSEMENT<br>REPARTITION EN EUROS |                  |
|---|------------------|
| DEFICIT REPORTE                                   | 103 837 €        |
| URBANISME   | 91 584 €         |
| DEPENSES FINANCIERES                              | 61 500 €         |
| PROVISION POUR TRAVAUX                            | 49 593 €         |
| MAIRIE ET SERVICES TECHNIQUES                     | 25 936 €         |
| SECURITE  | 14 564 €         |
| CONSERVATION DU PATRIMOINE                        | 9 000 €          |
| ECOLE   | 5 757 €          |
| COMMUNICATION                                     | 4 772 €          |
| ILLUMINATIONS DE NOEL                             | 2 500 €          |
| <b>TOTAL</b>                                      | <b>369 043 €</b> |

Les rapports du compte administratif 2015 et du budget 2016 ainsi que les documents M14 sont consultables en Mairie.

Je me tiens également à votre disposition pour répondre à vos questions.

## La Fiscalité

Chaque année, avant le 15 avril, les communes sont confrontées au même dilemme :

Comment faire face à nos missions dans un contexte national financier délicat où l'Etat continue les baisses importantes des dotations (DGF), augmente les prélèvements de péréquation (FPIC) et continue d'imposer des charges supplémentaires (rythmes scolaires) ?

C'est dans ce cadre contraint, que la commission des finances a préparé le budget 2016. Le budget (dont le produit des contributions directes) et les taux d'impositions ont été votés par le Conseil Municipal en mars et avril 2016.

Chaque année, les services fiscaux transmettent, courant mars, aux Communes un document nommé « Etat de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année en cours » qui comprend la notification des bases d'imposition de l'année qui permettent aux Communes, aux Communautés de Communes ou d'Agglomération, aux Communautés Urbaines ou au Département d'avoir les éléments nécessaires à l'équilibre de leur budget.

Cet état reprend les bases d'imposition pour les 3 taxes ménages (TH, TFB, TFNB). Ces bases multipliées par les taux votés en N-1 permettent, comme il est indiqué sur le document, de calculer « le produit nécessaire à l'équilibre du budget ».

Pour Chapet, la variation des bases d'impositions notifiées a évolué de la manière suivante :

- Taxe d'habitation (TH) +2,33 %
- Taxe foncière propriétés bâties (TFB) +2,90 %
- Taxe foncière propriétés non bâties (TFNB) +1,50 %

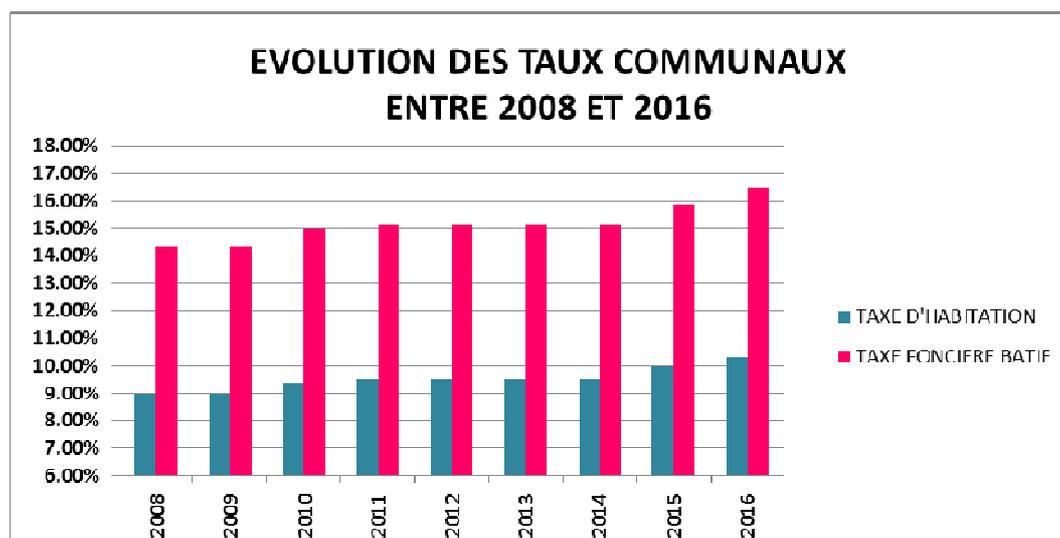
Ce qui, en reprenant les taux d'imposition de 2015, donne un produit de 554.257 € à inscrire au budget.

Ce produit n'étant pas suffisant pour l'équilibre du budget 2016, nous avons décidé une augmentation modérée des taux de la taxe d'habitation et du foncier bâti de 3,50 %.

Cette augmentation des taux a permis d'avoir des ressources supplémentaires à hauteur de :

9.530 € pour la Taxe d'habitation

9.420 € pour le Foncier Bâti



.../...

## Le budget primitif 2016

Le budget primitif 2016 a été voté lors du Conseil Communautaire du 14 avril 2016.

La préparation du budget primitif 2016 s'est faite dans des conditions particulières, compte tenu de l'absence de budget de référence, de la modification de la structure budgétaire (compétences, architecture globale et interne) et des modalités d'intervention à venir (pactes financier, fiscal et de solidarité, champ des politiques publiques).

Ce budget a ainsi été élaboré, en partie, à partir des propositions des services des EPCI fusionnés, s'agissant principalement des charges générales et du produit des services.

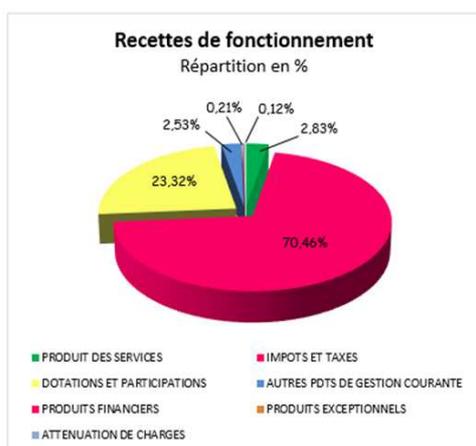
Il s'agit donc d'un budget socle, qui prend en compte les décisions ou orientations connues, qui fera l'objet d'ajustements ultérieurs, notamment pour intégrer les flux financiers des conventions de gestion.

Cette année, la reprise des résultats 2015 se fera au budget supplémentaire.

Le budget principal primitif 2016 de la communauté urbaine GPS&O, s'équilibre en dépenses et en recettes à **308.492.384 €**.

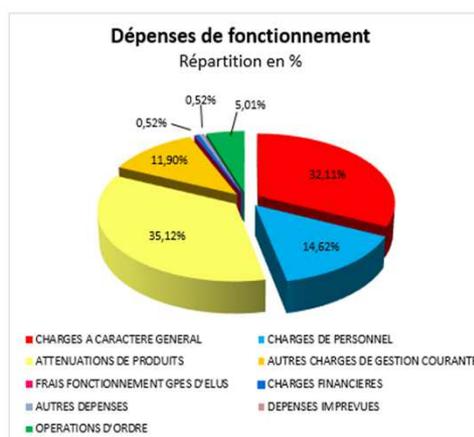
La section de fonctionnement s'équilibre à 259.244.772 € et la section d'investissement à 49.247.612 €.

### Budget 2016 - section de fonctionnement



**Recettes de fonctionnement**  
Ventilation par chapitre

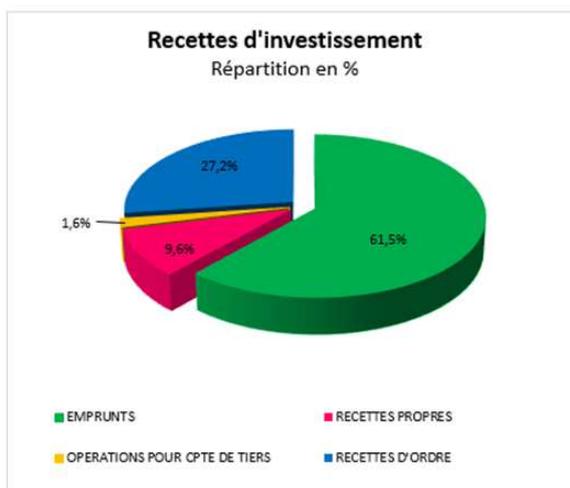
| CHAPITRE                               | BUDGET 2016 (en M€) |
|--|---------------------|
| 70 Produits des services               | 7 335               |
| 73 Impôts et taxes                     | 182 672             |
| 74 Dotations et participations         | 60 457              |
| 75 Autres produits de gestion courante | 6 558               |
| 76 Produits financiers                 | 8                   |
| 77 Produits exceptionnels              | 299                 |
| 013 Atténuation de charges             | 550                 |
| Opérations d'ordre                     | 1 365               |
| <b>TOTAL</b>                           | <b>259 244</b>      |



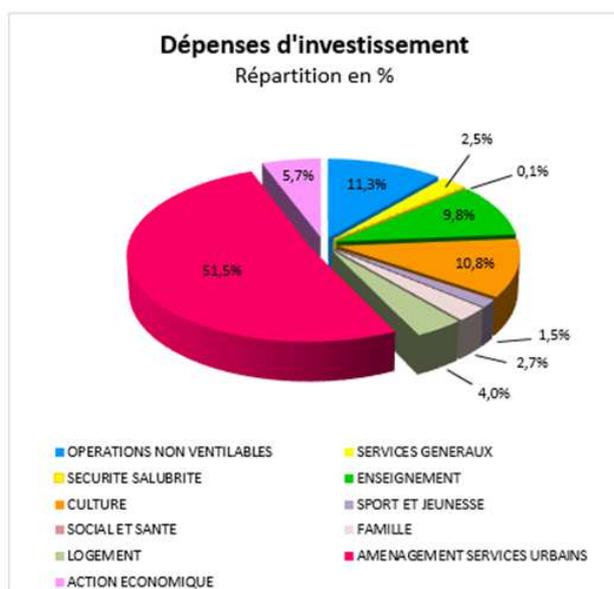
**Dépenses de fonctionnement**  
Ventilation par chapitre

| CHAPITRE                                | BUDGET 2016 (en M€) |
|---|---------------------|
| 011 Charges à caractère général         | 83 248              |
| 012 Charges de personnel                | 37 900              |
| 65 Autres charges générales             | 30 859              |
| 656 Frais fonctionnement groupes d'élus | 190                 |
| 66 Charges financières                  | 1 350               |
| 67 Charges exceptionnelles              | 1 356               |
| 014 Atténuation de produits             | 91 050              |
| 022 Dépenses imprévues                  | 300                 |
| Opérations d'ordre                      | 12 991              |
| <b>TOTAL</b>                            | <b>259 244</b>      |

## Budget 2016 - section d'investissement



| RECETTES D'INVESTISSEMENT<br>REPARTITION EN MILLIONS D'EUROS |                 |
|--|-----------------|
| EMPRUNTS   | 30 296 €        |
| RECETTES PROPRES   | 4 750 €         |
| OPERATIONS PR COMPTE DE TIERS                                | 810 €           |
| <b>OPERATIONS REELLES</b>                                    | <b>35 856 €</b> |
| RECETTES D'ORDRE   | 13 391 €        |
| <b>OPERATIONS D'ORDRE</b>                                    | <b>13 391 €</b> |
| <b>TOTAL</b>   | <b>49 247 €</b> |



| DEPENSES D'INVESTISSEMENT<br>REPARTITION EN MILLIONS D'EUROS |                 |
|--|-----------------|
| OPERATIONS NON VENTILABLES                                   | 5 545 €         |
| SERVICES GENERAUX  | 1 230 €         |
| SECURITE SALUBRITE   | 58 €            |
| ENSEIGNEMENT   | 4 826 €         |
| CULTURE  | 5 325 €         |
| SPORT ET JEUNESSE  | 757 €           |
| SOCIAL ET SANTE  | 4 €             |
| FAMILLE  | 1 343 €         |
| LOGEMENT   | 1 976 €         |
| AMENAGEMENT SERVICES URBAINS                                 | 25 372 €        |
| ACTION ECONOMIQUE  | 2 809 €         |
| <b>TOTAL</b>   | <b>49 245 €</b> |

Les budgets annexes s'élèvent à **74.722.243 €**. Ils concernent :

|  |              |
|--|--------------|
| Budget annexe régie à autonomie financière eau potable           | 3 829 250 €  |
| Budget annexe eau potable  | 11 411 771 € |
| Budget annexe régie à autonomie financière assainissement        | 5 584 170 €  |
| Budget annexe assainissement                                     | 29 091 194 € |
| Budget annexe zones d'activités économiques                      | 20 599 815 € |
| Budget annexe régie à autonomie financière activités culturelles | 804 493 €    |
| Budget annexe immobilier d'entreprises                           | 3 401 550 €  |

Le conseil communautaire, a voté le **taux de la taxe d'habitation de 7,62%**.

Il a également voté les taux de la **taxe d'enlèvement des ordures ménagères** qui pour Chapet sera identique à celui de 2015 c'est-à-dire **9,31%**.

**Rosine THIAULT**

## Le carnaval du Centre de Loisirs

C'est avec grand plaisir que les parents, les enfants et les animateurs se sont retrouvés samedi 19 mars, pour fêter ensemble le Carnaval 2016



Cette année, c'est un superbe « Grand Méchant Loup » plus vrai et plus grand que nature qui nous a tous accueillis dans la cour, non-chalamment accoudé sur son arbre support. Désinvolte et facétieux, il nous a guidés à travers les rues de CHAPET sous une pluie de confettis.

Sa bonhommie ne lui a malheureusement pas évité le mauvais sort qui lui était réservé!

Après un procès argumenté: il avait soufflé sur les maisons des 3 petits cochons ! Il avait pris les lunettes de soleil de Tristan ! Il avait emprunté à Pinocchio son nez qui s'allonge au moindre mensonge ! Notre loup si sympathique est donc parti en fumée vers le monde de l'imaginaire !

Les petits « Loulous » toujours présents n'ont fait qu'une bouchée de l'appétissant goûter offert par le Comité des Fêtes malgré l'abondance de gaufres et de crêpes .

Encore merci et félicitations à tous ceux qui ont permis à ce moment de convivialité et de bonheur partagé d'exister.

**Francine BILLOUÉ**



AUTOCARS TOURNEUX

### Mise en ligne de l'application "Transdev Ile de France "

Cette application téléchargeable depuis un smartphone, permet à l'ensemble des usagers de disposer de toute l'information nécessaire pour préparer un déplacement en transport collectif. Ses fonctionnalités sont les suivantes:

- ⇒ Trouver en quelques clics les horaires de bus
- ⇒ Disposer du détail des horaires, des correspondances, des différents modes de transport sur un itinéraire
- ⇒ Avoir un état du trafic en temps réel



Télécharger l'application Transdev Ile de France gratuitement sur App Store ou Google Play.

## Histoire de Chapet

### Crimes à Chapet (III)

L'affaire du puits mystérieux - 1911

Le petit versaillais - 30 juillet 1914

Cour d'assises de Seine et Oise

Audience du mardi 21 juillet 1914: Assassinat

Le nommé Emile Derouin, âgé de vingt trois ans, autrefois cavalier au 14ème Régiment de Hussards en garnison à Alençon, déjà condamné à deux mois de prison pour désertion par le Conseil de Guerre du Mans, et aujourd'hui cavalier au 1<sup>er</sup> Régiment de Chasseurs à cheval en garnison à Chateaudun, était accusé d'avoir le 14 Janvier 1911, après une journée passée ensemble, étranglé sur son lit, son camarade de travail M.Daniel, âgé de dix-sept ans, ouvrier au service de M . Beaugrand, cultivateur à Chapet, et volé une somme de quinze francs à celui-ci.

Il alla ensuite jeter son cadavre au fond d'un puits profond de douze mètres et abandonné depuis dix ans : c'est en procédant aux travaux de curage de ce puits, situé à proximité de la maison de ses patrons, qu'il fut découvert le 12 mars dernier.

Mr le substitut Thorp, qui occupait le siège du ministère public, a soutenu l'accusation.

Me Lanier, avocat au barreau de VERSAILLES a présenté la défense de l'accusé.

Le jury a rapporté un verdict affirmatif de culpabilité, mitigé par l'admission des circonstances atténuantes en faveur de l'accusé, que la Cour a condamné à vingt ans de travaux forcés et vingt ans d'interdiction de séjour.

#### Commentaires:

- il ne semble pas y avoir eu d'enquête, ou alors une enquête bâclée, après la disparition du jeune ouvrier agricole .
- le pauvre a été assassiné pour 15 francs
- le passage en jugement a été rapide : le crime a été découvert le 12 mars 1914 et l'accusé est passé aux assises le 21 juillet
- l'histoire ne dit pas si Derouin est parti accomplir ses travaux forcés en Guyanne mais si tel est le cas, la peine lui a probablement épargné la guerre (déclaration de guerre le 3 août 1914) et sauvé la vie, à moins qu'il n'ait été obligé de rejoindre les corps francs. . .
- il n'est pas fait état de préméditation et l'on peut-être étonné tant par les circonstances atténuantes qui lui ont été accordées (stupidité, déficience mentale... ?) que par la faiblesse de la peine : Derouin méritait la guillotine !!
- le puits où a été jeté Daniel est devenu le puits mystérieux de Chapet dans la mémoire collective chapétoise et l'oubli a fait le reste : il a fallu retrouver une carte postale de ce fameux puits, envoyée en 1917, pour que des recherches soient effectuées aux archives départementales des Yvelines à Montigny-le Bretonneux et la vérité enfin découverte, cent ans après.

- voilà encore un crime à ajouter à la liste des crimes de CHAPET : 11 crimes de sang en 5 siècles : n'est-ce pas beaucoup pour un petit village tranquille ?

Daniel Molina et le CRHAC



## Les associations vous informent

### Le Comité des Fêtes

Nous remercions **Rest'Orange** de nous avoir offert les galettes lors du goûter de remerciements aux bénévoles en janvier dernier

Cette année nous avons offert le festival du cirque des Mureaux à 25 enfants qui étaient ravis entre les clowns, les jongleurs, les animaux et autres. A l'année prochaine pour en faire profiter les copains !!!

En partenariat avec le centre de loisirs nous avons préparé le goûter qui a clôturé la crémation du bonhomme carnaval le 19 mars.

Soirée casino du 2 avril: une grande déception pour nous, organisateurs et bénévoles. 15 personnes seulement ont participé à cette soirée !!! Pourtant nous nous efforçons d'essayer de faire vivre le village au travers de nos manifestations qui nous prennent du temps et qui représentent un budget considérable !

Nous vous espérons donc nombreux à notre soirée paëlla du 18 juin avec orchestre flamenco et DJ afin de nous permettre de continuer nos activités.

Sans votre présence aux différentes manifestations, il n'y aura plus en 2017, de Comité des Fêtes, donc plus aucune animation dans le village....

Pour notre vide-grenier du 11 septembre, pensez à vous inscrire auprès de Patricia JOIGNEAU au 01.30.99.86.64 à partir du 15 août.



### Le bureau



### L'Echappée

Chers adhérents et Chapetois,

Pour clore en beauté la saison 2015/2016 :

**le spectacle de fin d'année de Danse de l'Echappée**

**aura lieu au foyer rural de Chapet**

**le samedi 25 juin A 20H30**

**& le dimanche 26 juin A 16H**

sur le thème du *Calendrier*



Nous vous attendons nombreux pour applaudir les chorégraphies des danseuses, petites et grandes.

En juin, nous ouvrons également les inscriptions de l'Echappée pour la saison 2016/2017.

L'offre de parrainage est maintenue (-10 %) afin de profiter des activités en famille ou entre ami(e)s.

Les bulletins d'adhésion sont disponibles auprès de notre professeur de danse Cécile Baillard :

06 81 86 62 23 - [echapee.danse@yahoo.fr](mailto:echapee.danse@yahoo.fr) ou à l'heure des cours, au Foyer Rural de Chapet.

Une journée d'inscription de rentrée se tiendra également

**au Foyer Rural le samedi 3 septembre de 9h30 à 10h30.**

Très bonnes vacances d'été !

**Le Bureau**

## Les Succubes



Le roller derby enfin reconnu !

Cette année, pour la première fois depuis son arrivée dans l'hexagone, un Championnat de France féminin et une Coupe de France masculine ont été mis en place par la Fédération Française Roller Sports.

Et on y est ! Dernière étape le 22 mai pour les Succubes, notre équipe féminine.

Les Damnés (Equipe masculine du club) quant à eux commencent à se faire un nom dans le derby masculin. Leur cohésion, leur combativité et leur bonne humeur ont tout particulièrement séduit lors de la Coupe masculine.

Notre club a rencontré cette année les équipes de Dijon, Lille, Creil, Nantes, Rouen, Le Havre, Orléans, Paris, Saint Gratien, ...

A noter également que notre association est passée de 6 adhérents en 2012 à 45 cette année!

En cette fin d'année sportive, j'en profite pour remercier la mairie de Chapet, ainsi que le proviseur du lycée Van Gogh d'Aubergenville, qui nous soutiennent et nous permettent d'organiser régulièrement de beaux événements derby. Grâce à eux, nous avons pu accueillir quelques étapes des Championnats à Aubergenville, ainsi que notre grand tournoi annuel regroupant 150 patineurs de la France entière et de la Belgique.

Nos actions portent désormais sur le recrutement de nos futurs patineurs. De la testostérone pour les Damnés, des oestrogènes pour les Succubes et un peu de tout ça pour l'arbitrage. Les sélections auront lieu le 18 septembre 2016 à 14 heures.

Retrouvez nous ici : Facebook : Les Succubes Roller Derby 78

Les Damnés Roller Derby 78

Mail: [contact@succubes78.fr](mailto:contact@succubes78.fr)

Tel: 06 07 12 93 62

**Le bureau**



## Le Temps Libre

Nous vous proposons un voyage sur la Costa Brava du 26 septembre au 1 octobre 2016. Quelques places sont encore disponibles, n'hésitez pas à nous contacter au 0130998664. Ce voyage est ouvert à tous.

La Renardière vous attend le mardi après-midi à partir de 14 h pour les amateurs de belote, scrabble, triominos ....

Venez nous rejoindre!

**le bureau**



## *Les Musicales de Chapet*

Les frères BOUCLIER

Le dimanche 13 mars 2016, en l'église de CHAPET, nous avons eu le grand bonheur et l'honneur d'assister à un concert exceptionnel interprété par 2 artistes de grand talent !



Dimitri BOUCLIER à l'accordéon et Julien BOUCLIER au violon. Véritables virtuoses de leurs instruments, dont le parcours autant que le palmarès sont tout simplement brillants !

La presse ne tarit pas d'éloges sur leurs interprétations des *4 saisons de Vivaldi* ou encore *du tango pour Claude de R. Galliano*.

La complicité se lit dans leur regard, ils ne jouent pas, ils vivent la musique et nous emmènent avec eux dans leur voyage.

C'est dans un silence religieux, devant un public subjugué par ce corps à corps avec son instrument, que Dimitri nous a transportés vers *le Goulac de Vlasov* au gré de ses notes tout d'abord frappées, puis grattées, enfin caressées et effleurées pour finir dans un silence bouleversant ...

Messieurs, un **grand merci** pour ce bouquet d'émotions partagées !

Si vous souhaitez faire leur connaissance ou si vous avez envie de les retrouver:

[www.dimitribouclier.com](http://www.dimitribouclier.com) ou sur facebook page duobouclier

**Francine BILLOUE**



**Dimanche 16 octobre 2016**

A l'occasion du 10<sup>ème</sup> anniversaire de l'association « les Musicales de Chapet » célébré avec le soutien de la mairie de Chapet, l'ensemble Vivharmonie donnera exceptionnellement un grand concert dans l'Eglise d'Ecquevilly; Venez nombreux.

**Francine BILLOUE**

**Vivharmonie**  
**dimanche 16 octobre**  
**église d'Ecquevilly**



**Le Relais Assistantes Maternelles accueille tout public Chapetois concerné par l'accueil à domicile du jeune enfant : familles, assistantes maternelles, candidates à l'agrément.**

- informe sur toutes les démarches administratives autour de l'emploi des professionnels de l'accueil à domicile (de l'embauche à la rupture).
- propose des ateliers d'éveil hebdomadaires pour les tout-petits sous la responsabilité de l'assistante maternelle ou d'un parent, tous les mardis (hors *vacances scolaires*) de 8H45 à 11H15 au Centre de Loisirs (rue de la Grève). ce service est libre et gratuit.

Cette année, les matinées d'éveil ont été bien remplies, car en plus des activités habituelles :

- développer la socialisation (partager les jouets avec tous les petits copains),
- découvrir ses capacités motrices (faire le parcours de motricité),
- développer sa motricité fine et sa créativité (faire de la peinture ou du modelage).

Nous avons bénéficié de 2 spectacles de conteuses qui sont venues chanter et raconter des histoires, avec leurs marionnettes

Le RAM, c'est aussi un lieu de formation et d'échanges entre adultes, et les assistantes maternelles de Chapet ont pu profiter d'une formation professionnelle : « La langue des signes adaptée aux bébés ».

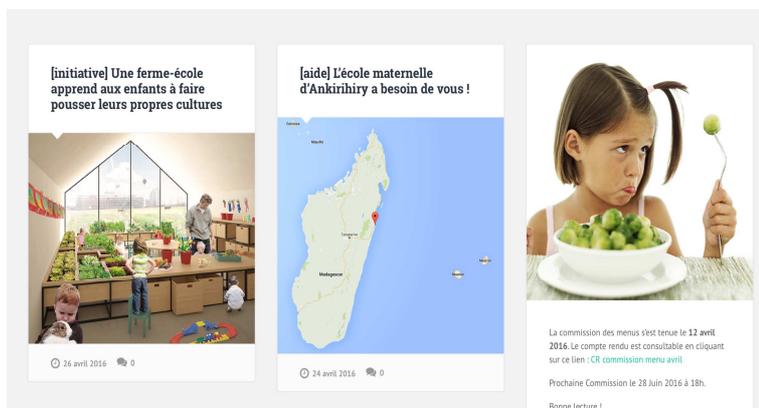
Pour tous renseignements, s'adresser à Gabrielle INIZAN.  
Association CAMAÏEU - Relais Assistantes Maternelles  
25 Avenue des Motelles 78920 Ecquevilly  
Tél. : 01 34 75 52 17



## Un blog, pourquoi ?

L'association des parents d'élèves indépendants de Chapet a créé un blog afin de renforcer les liens entre vous, famille, les parents d'élèves de l'école et la municipalité. Il est notre trait d'union.

Si vous avez des idées à apporter à la vie de l'école, des suggestions pour créer du lien entre les parents, des questions sur le fonctionnement de l'école, des sujets de préoccupation que vous souhaitez partager avec nous, échanger avec vos représentants, ou juste rester informés, ce blog est pour vous !



Contact : [parentsdechapel@gmail.com](mailto:parentsdechapel@gmail.com)  
Site : <https://lesparentsdechapelblog.wordpress.com>

Association des Parents d'élèves de Chapet  
Johann Giraud

depuis la rentrée 2014, la nouvelle organisation du temps scolaire pénalise les parents qui venaient à la bibliothèque le mercredi matin.

Nous accueillerons donc le public en même temps que les scolaires excepté pendant les vacances:

**Horaires:**

***Mercredi matin : de 10h à 11h30***

***Samedi matin. : de 10h à 11h20***

Après le succès de l'ouverture de la bibliothèque en juillet l'année dernière, nous rouvrirons tout le mois de juillet cette année le samedi matin de 10h à 11h20.

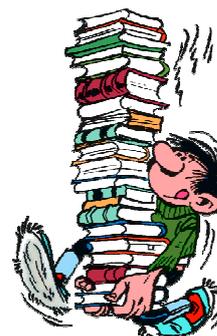
**Apéro littéraire**

Suite à la réunion de l'Assemblée Générale 2016, les adhérents et le bureau sont convenus de la date du **vendredi 10 juin 2016 à 19h** afin d'échanger des idées et conseils pour vos lectures de l'été.

Nous serons aussi à l'écoute de vos souhaits pour nos prochains achats.

**Nouveautés disponibles**

- |              |   |
|--------------|---|
| B. Minier.   | -Putain d histoire                      |
| J. Dicker    | -La vérité sur l affaire Harry Quebert: |
| J. Dicker    | -Le livre des Baltimore                 |
| D. Foenkinos | -Le mystère Henri Pick                  |
| K. Giebel    | -De force                               |
| P Hawkins    | -La fille du train                      |
| M. Bussi.    | -Le temps est assassin                  |
| C lackberg   | -Le dompteur de lions                   |
| G. Musso     | -La fille de Brooklyn                   |



**Le Bureau**



**Demande de sacs déchets verts**

à déposer dans la boîte aux lettres des services techniques, rue du Pavillon

*Nota: la distribution a lieu chaque jeudi ou vendredi, si vous déposez votre demande en Mairie, elle risque de n'être gérée que la semaine suivante.*

Nom.....

Adresse.....

Chers Chapetois, Adhérents et Sympathisants,

Un grand merci à vous pour votre présence lors de notre 1<sup>ère</sup> réunion publique du 10 mai dernier au foyer rural.

A ce jour, près d'une centaine de foyers Chapetois nous a rejoint en adhérant à l'association ! Notre objectif ? Préserver notre cadre de vie et la ruralité de notre village en proposant une urbanisation raisonnable et compatible avec nos infrastructures actuelles.

Pour rappel :

↳ La démarche de l'association est présentée en détail sur notre site :

[www.preserver-chapet.org](http://www.preserver-chapet.org)

↳ Vos questions peuvent être envoyées à :

[preserverchapet@yahoo.fr](mailto:preserverchapet@yahoo.fr)

↳ Une permanence téléphonique est ouverte le lundi et vendredi de 18H à 19H au : 01.34.74.19.34 chez notre président Armand TALONI

L'association est créée. L'impulsion est donnée.

Pour être constructifs, cohérents et pertinents, nous devons agir ensemble ! Comment ? En adhérant, en cotisant, en vous inscrivant aux différentes commissions !

Nous avons besoin de vous !

Un grand Merci.

**Le Bureau de l'Association Préserver Chapet**



**Courant d'art** est une association basée à Vernouillet et dirigée par Noémie Trancoso depuis 2007.

L'association a pour but principal d'animer des ateliers de théâtre pour enfants, adolescents et adultes : "La Compagnie des Monstres", et des ateliers d'improvisations pour adolescents et adultes.

L'association a aussi pour but de créer, diffuser et promouvoir des œuvres audiovisuelles et des spectacles de théâtres contemporains.

Les spectacles sont majoritairement des créations abordant des sujets délicats, dont l'écriture et la mise en scène tendent à passer des messages de façon toujours plus implicite voir provocante, dans le but d'atteindre et de bouleverser les spectateurs. L'association met en avant la création contemporaine et cherche à étendre l'art du théâtre à un large public et notamment les jeunes ou autres réfractaires au théâtre.

[noemie@courantdart.net](mailto:noemie@courantdart.net)

**Noémie TRANCOSO**

Le Village Propre, c'est l'affaire  
de tous!  
Trottoir ou crottoir?



La solution?

Amis des chiens, prenez en main vos responsabilités !

AGENDA

|                    |  |
|--------------------|--|
| 10 juin            | Apéritif littéraire (page 22)                        |
| 11 juin            | Fêtes des Enfants (page10)                           |
| 18 juin            | Soirée paella flamenco (page23)                      |
| 25 & 26 juin       | Spectacle de Danse (page 18)                         |
| 10 et 11 septembre | Fête de la Saint Denis- vide-grenier                 |
| 16 octobre         | 10ème anniversaire des Musicales de Chapet (page 20) |

Femme sérieuse cherche ménage, repassage.  
01.34.92.06.15

Actuellement étudiante mais aussi animatrice, je suis à votre disposition pour du baby-sitting ou de l'aide aux devoirs à Chapet.  
Dynamique et sérieuse, ma principale motivation est le contact avec les enfants.  
Contactez Anaïs au 06.33.66.97.61

La Mairie de Chapet recrute  
un étudiant en 'job d'été'  
pour les services techniques  
du 15 juillet au 15 août 2016.  
Âge minimum requis: 16 ans  
Merci d'adresser votre candidature  
Par courrier ou sur [mairie@chapet.com](mailto:mairie@chapet.com).